AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-10-70 108239

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

N° 121
OCTOBRE 1970

LE CHANCRE EUROPEEN DU POMMIER

(Nectria Galligena)

Ce champignon est responsable d'une maladie grave, assez fréquente sous nos climats dans les vergers plantés en terre humide et compacte.

Il est la cause de lésions très caractéristiques désignées sous le nom de chancre, et il s'installe à la faveur de blessures préalables, même si bénignes soient elles : cicatrice foliaire, plaie de taille, fissuration de l'écorce, plaie due au gel.

Autour du point d'infection apparait en tout premier lieu, sur l'écorce, une tache déprimée de couleur brun rougeâtre ; celle-ci s'étend progressivement en surface et en profondeur provoquant le craquellement de l'écorce.

Si l'attaque a eu lieu à la base d'un bourgeon, celui-ci meurt.

Les rameaux de petit diamètre présentent au niveau de l'attaque un étranglement entrainant le désséchement de la partie supérieure du rameau. Une attaque de ce genre en cours de végétation peut ainsi amener la disparition de fruits se trouvant sur les coursonnes atteintes.

Par contre, dans le cas d'un rameau de gros diamètre, si ce dernier survit, le chancre s'étend en profondeur et se développe pendant plusieurs années consécutives, et se caractérise par une série de rides, bourrelets et fissurations concentriques. Le rameau atteint est déformé et présente une enflure locale plus ou moins prononcée. La plaie chancreuse peut se prononcer de façon telle que les tissus du bois soient mis à nu. Le développement du chancre aboutit à un affaiblissement progressif du végétal et favorise l'introduction des insectes (en particulier le Puceron lanigère) et des agents de pourriture.

La forme conidienne (Cylindrocarpon mali) apparaît sous l'aspect de coussinets blanchâtres dans les rides, la forme de conservation (périthèces) est groupée en petites masses sphériques, rouges, brillantes, fixées sur les parties mortes du chancre.

Sur les fruits, le champignon se développe au niveau des lenticelles de l'oeil ou du pédoncule. Il entraîne alors l'apparition d'une tache de pourriture à contour arrondi sur la pelure qui se plisse et se couvre de coussinets conidifères blanchâtres.

Le champignon fructifie abondamment sur les chancres par temps doux et humide. L'émission des conidies se fait surtout en automne, infectant ainsi les rameaux, principalement au niveau des cicatrices foliaires. La projection des ascospores se fait à la sortie de l'hiver.

C'est à partir des chancres existants que se réalise la contamination des fruits un peu avant la récolte.

METHODES DE LUTTE

Les traitements préventifs visent à interdire la contamination au moment de la dissémination en automne des conidies et au printemps des ascospores.

Il faut alors couvrir les cicatrices laissées par la chute des feuilles.

Sous nos climats et surtout en automne humide et frais 2 à 3 traitements sont nécessaires.

Le premier traitement sera réalisé au 1/4 de la chute des feuilles. En cas de besoin effectuer un passage à la moitié de la chute des feuilles. Pour ces deux premiers traitements, on peut utiliser 250 à 500 g de cuivre métal / Hl.

Un traitement au 3/4 de la chute des feuilles est nécessaire pour éviter les infections les plus redoutables de la fin de l'automne.

Tournez s'il-vous-plait.

33

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

Préférer pour cet usage une formulation suffisamment tenace et persistante.

Ne pas hésiter au besoin à activer la chute des feuilles artificiellement en forçant les doses, utiliser au minimum 500 g de cuivre métal à l'hl.

Par la suite, le traitement réalisé au gonflement des bourgeons peut se montrer fort utile.

D. MORIN
Ingénieur des Travaux Agricoles

-=-=-=-=-=-=-

GROSSE ALTISE DU COLZA D'HIVER — GRANDES CULTURES

Le temps chaud et largement ensoleillé que nous connaissons depuis quelques temps est assez favorable à l'activité de ces insectes.

Il est vivement recommandé de surveiller attentivement les cultures de colza d'hiver et plus particulièrement les bordures et ceci par une journée ensoleillée.

Intervenir théoriquement lorsque l'on remarque 2 grosses altises par M^2 ou, de façon plus pratique, lorsque l'on observe des insectes même épars.

Bien entendu, la destruction des insectes avant la ponte est plus recommandable. Cependant, lorsque ce traitement n'a pu être réalisé ou n'a pas eu de résultats suffisants, il est possible de détruire les larves à l'intérieur des pétioles en faisant jouer l'effet de pénétration à l'intérieur des plantes de certains insecticides. (Parathions par exemple)

Ce dernier traitement devrait alors être pratiqué en fin d'Automne (soit en ce moment) alors que la pénétration des larves dans les pétioles est encore assez limitée.

MOUCHE GRISE DES CEREALES

Cet insecte cause parfois des ravages importants dans les cultures de céréales à la sortie de l'hiver.

Il convient, pour limiter les attaques de ce parasite, de réaliser un enrobage des semences à l'aide d'un insecticide judicieusement choisi. Ce produit pourra protéger suffisamment la semence si les précipitations de l'hiver ne sont pas trop abondantes et n'entrainent pas le produit.

On choisira l'une ou l'autre des matières actives suivantes :
- le DIETHION : à la dose de 150 g de matière active par quintal,
- l'ENDOSULFAN : à la dose de 200 g de matière active par quintal. Cette substance est quelquefois associée au lindane dans certaines spécialités commerciales comprenant en outre aussi un anticryptogamique et un fongicide.
- le LINDANE : à la dose de 80 g de matière active par quintal de semences.

Rappelons que l'heptachlore, s'il protège efficacement la semence contre le Taupin ne peut être efficace vis à vis des attaques de la Mouche grise.

La désinsectisation des semences s'impose plus particulièrement en cas de semis tardifs.

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux

P.COUTURIER

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

G. CONCÉ